

Invitation à une activité de formation continue



Titre : ATELIER SUR L'ÉVOLUTION DU MODÈLE DE SOINS DE PREMIÈRE LIGNE AU QUÉBEC

No d'activité : 91667

Date : vendredi le 25 octobre 2024

Lieu :

Coordonnées : McGill - Campus Outaouais
525 boul. de l'Hôpital, local : A2040
Gatineau, QC J8V 3T4

Objectifs

Au terme de cet atelier, le participant pourra :

- discuter des tendances et innovations en matière d'organisation des soins de première ligne ;
- analyser certaines des composantes clés d'un nouveau modèle d'organisation de la première ligne (pratique de groupe, pratique interprofessionnelle, responsabilité populationnelle, décentralisation et coordination médicale des soins) ;
- explorer des stratégies de rémunération adaptées au nouveau modèle de soins (dont la capitation, les forfaits, la rémunération horaire, la rémunération à l'acte) ;
- évaluer les effets potentiels de l'intégration de l'interprofessionnalisme au sein de son équipe ;
- juger des tendances et des innovations en matière d'organisation des soins dans sa région et au sein de son association ;
- participer à la mise en oeuvre et à la gestion du changement dans son milieu pour le mieux-être de l'équipe et l'optimisation des soins à la population.

Président de séance : Dre Isabelle Carrière

Horaire

2024-10-25	08:30	08:40	Accueil/Clôture	Accueil et présentation des objectifs	
2024-10-25	08:40	08:50	Accueil/Clôture	Présentation, attentes et craintes des participants	
2024-10-25	08:50	09:15	Conférence	Résumé des travaux effectués jusqu'à maintenant par la FMOQ	Drs Marc-André Amyot et Sylvain Dion
2024-10-25	09:15	10:00	Atelier	Ateliers en petits groupes	
2024-10-25	10:00	10:15	Pause/Repas		
2024-10-25	10:15	11:45	Atelier	Reprise des ateliers	
2024-10-25	11:45	12:00	Conférence	Évaluation, conclusion et fin de l'atelier	

RSVP: dpc@amooq.ca

L'Association des médecins omnipraticiens de Ouest du Québec, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de AMOOQ



Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.